

L'Echo-Actualités (2008), 10/07/2009, page 5: Crédits aux entreprises sous haute surveillance

Crédits aux entreprises sous [haute surveillance](#)

Avec la crise, les banques resserrent leur politique de crédit. Une surcharge administrative pour beaucoup de PME.

ÉCLAIRAGE Luc Van Driessche

Les banques belges ont en caisse l'argent nécessaire pour octroyer des crédits aux entreprises, qui préfèrent cependant attendre des jours meilleurs avant d'investir. Mais quand ces dernières sautent le pas, elles doivent plus que jamais montrer patte blanche pour recevoir leur prêt.

C'est en substance ce qui ressort de l'étude semestrielle réalisée par la FEB, le courtier indépendant CRiON, spécialisé en assurance crédit, Febelfin (Fédération belge du secteur financier) et le CeFiP (Centre de connaissance du financement des PME).

Le climat actuel ne prête guère à l'optimisme. Les trois quarts des entreprises sondées voient la crise perdurer pendant au moins un an. Pour 80 % des sociétés sondées, la déprime actuelle aura un impact négatif sur leur chiffre d'affaires, 54 % d'entre elles prévoyant également des réductions d'emplois.

Résultat des courses: 65 % des entreprises sondées reportent des investissements. Elles étaient 59 % à le faire en novembre 2008. En cause: la crise bien sûr, mais aussi le resserrement des conditions d'octroi de prêts par les établissements financiers.

PRIMES DE RISQUE

PLUS CHÈRES

Chez Febelfin, on ne s'en cache pas: les primes de risque ont été revues à la hausse et l'évaluation des demandes de crédit est plus sévère. *«Les banques continuent à accorder des crédits, mais la qualité des dossiers introduits est en diminution, ce qui justifie un examen plus attentif»*, précise Anne-Mie Ooghe, secrétaire général de la fédération. Le sondage le confirme: 28 % des entreprises considèrent que l'accès au crédit est devenu plus difficile. Elles étaient 15 % en novembre 2008.

Le prix du crédit, quant à lui, est revenu à un niveau plus décent, mais les taux ne suivent pas tout à fait la baisse des taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE). *«Les banques ont augmenté leurs marges pour couvrir le risque»*, justifie Febelfin. Ce qui n'empêche pas les entreprises de maintenir leur confiance envers les banques, relève le CeFiP.

Du côté des PME, on confirme cette tendance. *«Le problème aujourd'hui, ce n'est pas la quantité de capitaux disponibles, ni même les taux appliqués par les banques, revenus à un niveau correct, mais plutôt le resserrement des conditions d'octroi. Les risques que les banques acceptent de prendre frisent le niveau zéro. En matière d'informations financières, les banques sont de plus en plus exigeantes. Or, les PME ne disposent pas toujours des services leur permettant de faire face à cette surcharge administrative»*, explique Clarisse Ramakers, conseillère juridique à l'Union des classes moyennes (UCM).

Les entreprises en mal de liquidités ont d'autres solutions, avance de son côté Isabelle Callens, directrice du département économique de la FEB. Qui recommande notamment d'optimiser la gestion des stocks et des délais de production, d'investir dans le suivi du paiement des clients ou dans l'assurance-crédit. Sans oublier le médiateur du crédit, pas encore assez connu.

Le courtier CRiON, quant à lui, appelle de ses vœux le lancement rapide de Belgacap, une garantie complémentaire accordée par l'État aux entreprises ayant souscrit une assurance-crédit